



ecclesia

LE BULLETIN OFFICIEL DU DIOCESE CATHOLIQUE DE PEMBROKE

www.diocesepembroke.ca

Message de l'Évêque aux fidèles du diocèse de Pembroke

Chers fidèles dans le Christ,

1. Depuis un certain temps, les discussions se poursuivent aux divers niveaux du diocèse autour de notre participation à la mission de l'Église et des services pastoraux à offrir à notre population. Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de faire le point avec vous sur le processus de planification pastorale et de vous faire part de quelques réflexions sur les orientations que nous allons prendre.

Où en est le processus

2. L'automne dernier, j'annonçais la création d'un comité de planification pastorale, composé de prêtres et de représentants laïques des cinq zones de notre diocèse. Ce comité avait pour mandat de concevoir et de mettre en œuvre un processus de consultation qui donnerait à chacune et chacun des fidèles du diocèse l'occasion de s'informer des défis auxquels nous sommes confrontés et de formuler son point de vue et ses suggestions. La démarche prévoyait des réunions de représentants des paroisses à l'intérieur de chacune des zones ainsi que des assemblées générales des fidèles dans toutes les paroisses. On a préparé des rapports de chacune des assemblées paroissiales et on en a tiré un rapport sommaire pour chaque zone. À partir de ces cinq rapports sommaires on a rédigé un énoncé général qui présente une synthèse des points de vue et des suggestions des fidèles du diocèse. C'est ce rapport global qui paraît aujourd'hui dans un numéro spécial d'*Ecclesia*. Le texte reflète fidèlement les sentiments de la population de tout le diocèse. Les personnes qui souhaiteraient consulter les rapports de zone et de paroisse peuvent en demander un exemplaire à leur curé.

3. En juin dernier j'ai rencontré le comité de planification, qui m'a présenté le rapport général et les rapports de zone. On m'a également remis les rapports de chacune des assemblées de paroisse, et je les ai lus. Je suis très reconnaissant à toutes les personnes qui ont participé à la démarche que nous avons vécue jusqu'ici. Elle a demandé beaucoup de temps et d'énergie, en particulier à ceux et celles qui ont eu la responsabilité de rédiger les rapports. Mais le plus impressionnant, c'est de voir à quel point paroissiennes et paroissiens sont disposés à s'adapter aux circonstances et à accepter de nouvelles façons d'organiser nos paroisses et nos ministères.



Début des changements dans le diocèse de Pembroke

4. Tout le monde voit bien qu'avec le nombre de prêtres que nous avons actuellement et sur lequel nous pouvons compter pour les années à venir, le statu quo est impossible. Un changement s'impose et les gens sont prêts à l'accepter. La difficulté consiste à déterminer précisément quels changements mettre en œuvre. Il suffit de parcourir rapidement les divers rapports pour voir apparaître un large éventail de suggestions sur le réaménagement des structures paroissiales et le lancement de nouvelles initiatives pastorales. Lors de notre rencontre de juin, j'ai examiné avec le comité de planification pastorale les nombreuses idées suscitées par notre processus de consultation, et il est devenu évident qu'il nous faudra mettre le temps et la réflexion nécessaires pour considérer ces suggestions avec le sérieux qu'elles méritent. Aussi notre comité de réflexion s'est-il scindé en deux groupes : le premier aura pour mandat de peser les divers scénarios de

réaménagement des paroisses suggérés par la population de chacune des zones; le second s'attachera à discerner les priorités pastorales et la formation qu'il faudra donner aux gens pour les mettre en œuvre.

5. Le processus de consultation a déjà fait ressortir une divergence d'opinions quant à l'échéancier à suivre en appliquant les changements. Certains estiment que nous devrions décider tout de suite tous les changements à faire, et les appliquer immédiatement à travers tout le diocèse. D'autres pensent plutôt que les changements devraient être introduits d'une manière graduelle de façon à prendre le temps de consulter comme il se doit les paroissiens qui seront affectés par une décision particulière.

6. Comme critère et principe général, j'ai retenu la seconde option. Nous avons entrepris une démarche de consultation de la population du diocèse et, autant que possible, elle devrait se poursuivre à mesure que les circonstances nous imposeront de procéder à des changements. Par ailleurs, nous ne saurions prétendre savoir dès aujourd'hui quelle sera exactement notre situation dans un certain nombre d'années. Nous pouvons sans doute recourir à des estimations mais il nous faut humblement reconnaître que ce que nous avons prévu devoir être aujourd'hui notre situation, il y a quelques années, s'est déjà révélé inexact. Comme chrétiennes et chrétiens, nous devons constamment rester ouverts au mouvement de l'Esprit Saint dont il est possible de discerner la voix dans la réalité de l'aujourd'hui : il nous faut donc nous disposer à nous adapter aux circonstances nouvelles qui se présentent.

7. De fait, les circonstances actuelles font qu'il a été nécessaire de procéder déjà à certains changements avant même que n'ait été complétée la première étape de la consultation :

Dans la zone de Pontiac, on a fermé les missions de Desjardinsville et de Nichabeau.

Dans la zone de Mattawa, on a fermé la mission de Feronia, et les paroisses de Mattawa, de Bonfield et d'Astorville ont chacune renoncé à une messe dominicale pour que les deux prêtres du secteur Ontario de cette zone puissent desservir quatre paroisses. On ne célèbre plus la messe à Chiswick.

Dans la zone de Pembroke, les quatre paroisses de la ville de Pembroke ont diminué le nombre de leurs

(suite page 2)

(suite de la page 1)

messes. L'horaire des célébrations eucharistiques dans les différentes paroisses a été aménagé de manière à accommoder la population et à permettre aux prêtres de s'entraider au besoin.

Dans la zone de Renfrew, les deux paroisses de la ville de Renfrew auront chacune une messe de moins. Elles ont harmonisé l'horaire des liturgies pour qu'un seul prêtre puisse, si nécessaire, desservir les deux paroisses.

Dans la zone de Barry's Bay, au lieu d'avoir deux messes en polonais — une à la paroisse St. Hedwig's de Barry's Bay et une à la paroisse St. Mary's de Wilno — il y a maintenant une seule messe en polonais pour toute la région, et elle est célébrée à St. Mary's.

8. Nous devons apporter d'autres changements dès l'automne:

Dans la zone de Pontiac, une nouvelle unité pastorale sera formée, sous la direction du Père Basil Tanguay, à partir des cinq paroisses de Vinton, de Campbell's Bay, de Bryson, de Portage-du-Fort et de l'Île-du-Grand-Calumet, en fonction de leur proximité géographique. Le Père Tanguay invitera les paroissiens et paroissiennes à vivre une démarche de discernement pour voir comment répondre aux besoins pastoraux de la population en tirant le meilleur parti des installations de ces paroisses. Il y aura une seule administration centrale pour les cinq communautés. A cause du nombre de paroisses touchées par cette reconfiguration, nous entendons considérer cette unité pastorale comme un projet pilote en vue des autres réaménagements qu'il pourrait falloir pratiquer dans les années à venir.

Avec les paroisses d'Astorville, de Bonfield et de Corbeil dans la zone de Mattawa, on formera une nouvelle unité pastorale sous la direction du Père Jean-Marc Raymond, qui pourra compter sur l'assistance des diacres Albert Benoît et Frank Martel. Ici encore, le prêtre, les diacres et les paroissiens sont invités à discerner ensemble comment coordonner les services de pastorale de manière à répondre le mieux possible aux besoins de la population.

Un processus de réaménagement analogue se produira pour deux regroupements de paroisses dans la zone de Renfrew: (1) Douglas, Cobden et Osceola, sous la direction du Père Ric Starks; et (2) Eganville, Golden Lake et Cormac, dirigées par Monseigneur Robert Borne.

Dans la zone de Pembroke, nous en sommes arrivés au point où nous devons interrompre la célébration de la messe dominicale dans deux petites collectivités: Stonecliffe et Rapides-des-Joachims. Ces communautés de fidèles ont été desservies par des prêtres qui doivent prendre respectivement une demi-heure et près d'une heure pour se rendre chez elles. Leur population a diminué au point où il n'y a plus que quelques personnes qui participent à l'Eucharistie du dimanche. Les chiffres d'assistance à la messe sont si faibles que j'ai décidé qu'il n'est plus raisonnable de demander à un prêtre de se déplacer pour la célébration. Nous espérons pouvoir garder les églises ouvertes pour la célébration occasionnelle de funérailles, de mariages et de baptêmes, mais la célébration hebdomadaire de l'Eucharistie se terminera le 10 octobre. Les paroissiens sont déçus mais ils ne sont pas surpris de la tournure des événements. Je les remercie de leur compréhension et de la souplesse dont ils font preuve en s'adaptant aux circonstances présentes.

Orientations pour l'avenir

9. Il importe de bien comprendre que ces changements ne sont qu'un début. Au cours des prochaines années, selon ce qu'exigeront les circonstances, il faudra mettre en œuvre d'autres changements ou d'autres réaménagements. Plusieurs seront tentés de n'y voir que des pertes. A un certain niveau, bien réel, la chose est sûrement vraie; il peut être difficile de renoncer aux anciennes façons de faire. Par ailleurs, nous pouvons aussi regarder cette période comme un point tournant, un moment décisif de la vie de notre Église diocésaine. On nous a confié une mission, et notre planification veut nous permettre de la remplir fidèlement.

10. A travers toute cette démarche, j'ai tenu à souligner l'importance de nous rappeler l'objectif que poursuit notre processus de planification pastorale. Tous les membres de l'Église ont été appelés par le Saint Père à une nouvelle évangélisation, c'est-à-dire à proclamer avec conviction et de manière convaincante la vérité de Jésus Christ dans le contexte d'aujourd'hui. Il ne s'agit plus de penser «entretien» mais «mission». En d'autres termes, nos délibérations au sujet de nos installations paroissiales doivent viser à discerner comment nous pourrions le mieux remplir la mission de l'Église. Comment répondons-nous à l'appel baptismal à la sainteté et au témoignage? De quelle façon pourrions-nous renouveler les efforts que nous faisons pour rejoindre ceux et celles qui ont quitté l'Église? Quelle éducation de la foi des adultes nous faut-il dans notre paroisse et dans notre diocèse? Comment pourrions-nous le mieux transmettre la foi aux jeunes et la célébrer avec eux? Qui sont les pauvres chez nous et à l'étranger, et comment pourrions-nous leur redonner espoir et leur apporter un secours concret? En quoi contribuons-nous à l'instauration d'une culture de la vie et d'une civilisation de l'amour sur le plan local et à l'échelle nationale? Ce ne sont là que quelques-unes des questions que nous devons aborder dans nos communautés paroissiales à l'heure où nous nous efforçons de participer fidèlement à la nouvelle évangélisation, si nécessaire et si urgente aujourd'hui.

11. Alors que nous entreprenons de relever ces défis, le Saint Père nous a donné de précieuses directives. Nous les trouvons dans la lettre apostolique *Novo Millennio Ineunte* et dans l'exhortation apostolique *Ecclesia in America*. Dans la première, le Saint Père a donné une orientation à toute l'activité de l'Église au seuil du troisième millénaire. Dans la seconde, il s'arrête plus particulièrement aux défis que doit affronter l'Église «en Amérique», au Nord, au centre et au Sud. Ces deux textes nous offrent un plan directeur pour l'élaboration de nos propres projets pastoraux, ici, dans le diocèse de Pembroke.

12. Dans *Novo Millennio Ineunte*, le pape Jean-Paul II traite de planification pastorale. Il rappelle d'abord l'importance de lancer diverses initiatives pastorales au niveau de l'Église locale, et il nous appelle tous et toutes à placer nos efforts «sous le signe de la sainteté» (N° 31). Ce qui signifie que le plan pastoral, qui sert de fondement et de contexte à tout ce que nous faisons, sert la croissance dans la sainteté. Cette croissance se réalise par la mise en pratique, dans notre vie quotidienne, de l'enseignement que notre Seigneur a donné à ses disciples dans le sermon sur la Montagne (*Matthieu*, chapitres 5-7). Afin de mettre en pratique pareil plan pastoral, le Saint Père nous rappelle quelques principes fondamentaux de notre foi chrétienne:

Le primat de la grâce. Nous ne pouvons rien faire

sans le Christ, notre Seigneur et notre Pasteur. Sans Lui, toutes nos initiatives sont vouées à l'échec.

La nécessité de la prière et de l'étude de l'Écriture.

Notre union au Christ, suscitée d'abord par le baptême, s'approfondit par la pratique régulière de la prière et se nourrit de la Parole de Dieu. C'est pourquoi, comme nous le dit le pape, «il faut que l'éducation à la prière devienne en quelque sorte un point déterminant de tout programme pastoral» (N° 34) et que nous nous caractérisions, en tant que peuple de Dieu, par une écoute priante de sa Parole.

La place centrale de l'Eucharistie dominicale.

L'Eucharistie est au cœur de la vie chrétienne. Nous ne pouvons rien sans le Christ, et l'Eucharistie est le moment privilégié de la rencontre du Seigneur et de la communion avec Lui. C'est là qu'Il nous nourrit de son Corps et de son Sang. La participation à l'Eucharistie dominicale avec la communauté du peuple de Dieu est donc indispensable à notre croissance dans la sainteté à la suite du Christ.

L'importance du sacrement de la Réconciliation.

La croissance dans la sainteté exige qu'on s'examine honnêtement et qu'on recoure fréquemment au Père des miséricordes quand nous prenons conscience de la place du péché dans notre vie. Le lieu privilégié de l'expérience de la miséricorde de Dieu, surtout en cas de péché grave, est le sacrement de la Réconciliation qui nous libère et nous rend à la vie.

Le témoignage de la communion.

L'Église est façonnée par le Christ et par l'Esprit comme communion d'amour. Nous sommes donc appelés à être le signe et l'instrument de l'unité que Dieu veut pour toute l'humanité. La nature et la vocation de l'Église exigent que ses membres cultivent une «spiritualité de la communion». Cela veut dire reconnaître que nos frères et sœurs dans le Christ sont en quelque sorte une part de nous-mêmes et que nous sommes une part de ce qu'ils sont, et donc que nous sommes responsables les uns des autres. A l'échelle de notre diocèse, nous promovons une spiritualité de communion lorsque la communauté paroissiale reconnaît faire partie de la grande famille diocésaine et qu'elle est disposée à collaborer avec d'autres paroisses à la réalisation de notre mission.

Le principe de la solidarité.

Le fait que l'Église soit communion suscite un autre principe, qui modèle la vie du diocèse de Pembroke: le principe de la solidarité. Le pape propose ce principe à l'Église en Amérique dans son exhortation apostolique *Ecclesia in America*. Il y invite l'Église de l'hémisphère occidental à regarder l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud comme formant un seul continent, et à prendre conscience de ce que notre communion dans le Christ nous appelle à prendre soin les uns des autres. Une façon pour l'Église locale de mettre en pratique ce principe de la solidarité, c'est le jumelage, l'entente de partenariat récemment conclue avec l'archidiocèse de Lima, au Pérou. L'évêque auxiliaire de Lima, Mgr José Antonio Eguren, et moi-même avons déjà échangé des visites. Notre diocèse a mis sur pied un comité de laïques pour examiner comment cultiver cette relation. L'archidiocèse de Lima fera de même. Le but est d'établir un rapport de communion et de solidarité, qui permette à chacun des diocèses d'apprendre de l'autre et de partager avec lui ses dons particuliers. Je suis convaincu que ce projet portera beaucoup de fruit.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

Le discernement de la vocation. Dans l'Église de Jésus Christ, il y a une diversité de vocations. Notre plan pastoral doit veiller à nous aider les uns et les autres à vivre l'appel que chacune et chacun reçoit du Seigneur.

Ces principes, que le Saint Père donne à l'Église pour la guider, vont orienter et inspirer nos projets dans les années à venir. Étant donné notre situation actuelle, j'aimerais consacrer le reste de la présente lettre à la célébration de l'Eucharistie et à la promotion des vocations.

La fidélité à l'Eucharistie

13. Comme le Saint Père nous le rappelle dans l'encyclique qu'il vient de consacrer à ce sacrement, l'Église vit de l'Eucharistie. Notre Seigneur est présent dans l'Église de plusieurs façons mais, avant tout, dans le sacrement de Son Corps et de Son Sang. La constitution sur la sainte liturgie du Deuxième Concile du Vatican enseigne que l'Eucharistie est la source et le sommet de la vie et de la mission de l'Église (*Sacrosanctum Concilium*, N° 10). Toute la vie chrétienne, sur le plan personnel et sur le plan communautaire, découle de l'Eucharistie comme de sa source et tend vers elle comme à sa plus haute expression. La participation fidèle à l'Eucharistie dominicale doit devenir une priorité pour chacune et chacun de nous.

14. Nos initiatives pastorales et le réaménagement de nos paroisses doivent mettre ce principe au premier plan. Il faut toujours nous rappeler que l'Eucharistie est plus importante que l'édifice où elle est célébrée. Les paroissiennes et les paroissiens m'ont exprimé clairement leur attachement à leur église, et à la communauté de foi qui a grandi en elle et autour d'elle. Cela va de soi. Par ailleurs, ils m'ont aussi exprimé leur amour de la messe et ils m'ont dit qu'ils sont prêts à se déplacer pour y participer si, pour une raison ou l'autre, elle ne peut être célébrée dans leur église. Plusieurs m'ont dit à peu près ceci : «Si nous sommes prêts à faire des déplacements de quinze ou vingt minutes pour aller à l'épicerie, consulter un médecin ou assister à un événement sportif, pourquoi ne le ferions-nous pas pour célébrer l'Eucharistie?» Cette attitude d'ouverture de la part de nos gens témoigne admirablement de leur amour de l'Eucharistie et de la conscience qu'ils ont de la place qu'elle tient dans leur vie de foi. Bien plus, les gens ont conscience de ce que les liens de communion qui les unissent à leurs frères et sœurs dans le Christ dépassent les frontières paroissiales. Peu importe le lieu où nous célébrons l'Eucharistie, nous y sommes «chez nous».

15. J'ai remarqué en parcourant les rapports des différentes paroisses que plusieurs se demandent si la participation à une messe sur semaine permet de satisfaire à l'obligation dominicale. Ce qui est ici en cause, c'est l'importance du dimanche dans la tradition chrétienne. Parce que c'est le jour de la résurrection du Seigneur, le dimanche est le jour où les chrétiens se réunissent pour célébrer l'Eucharistie en mémoire de Sa mort et de Sa résurrection. C'est pourquoi l'obligation porte sur le fait de se rassembler pour la messe, le dimanche. Voici ce que le Saint Père affirme à ce propos dans *Novo Millennio Ineunte*: «Je voudrais donc insister... pour que la participation à l'Eucharistie soit vraiment, pour tout baptisé, le cœur du dimanche. Il y a là un engagement auquel on ne peut renoncer et qu'il faut vivre, non seulement pour obéir à un précepte, mais parce que c'est une nécessité pour une vie chré-

enne vraiment consciente et cohérente.» (N° 36) Comme nous le savons, pour un motif sérieux, l'Église permet de célébrer dès le samedi soir l'Eucharistie du dimanche. Nos églises sont si proches les unes des autres que nos gens sont en mesure d'honorer ce principe important de la célébration de l'Eucharistie dominicale.

16. Une autre question qu'on a posée en lien avec l'Eucharistie porte sur la possibilité de se réunir le dimanche pour une cérémonie liturgique, présidée éventuellement par un diacre ou animée par des laïques, et qui comprendrait une liturgie de la Parole et la distribution de la Sainte Communion. Dans notre contexte, cette solution ne serait ni satisfaisante ni nécessaire. Elle n'est pas satisfaisante parce qu'une telle cérémonie n'est pas l'Eucharistie complète; dans la célébration complète de la messe, le Christ se fait présent en s'offrant au Père afin que l'Église puisse s'offrir elle-même au Père par le Christ, avec Lui et en Lui. Et elle n'est pas non plus nécessaire étant donné qu'il est relativement facile pour notre population d'avoir accès à la célébration complète de l'Eucharistie dans l'une de nos églises. Ce n'est que dans des circonstances rares et exceptionnelles qu'on autorise ce genre de célébration le dimanche (par exemple, si un prêtre tombe malade et qu'on n'a pas le temps de le remplacer ou d'informer les gens de l'horaire des messes dans les églises environnantes).

17. Le Saint Père a proclamé une Année de l'Eucharistie pour l'Église universelle. Son ouverture coïncidera avec la tenue du Congrès eucharistique international, en octobre de cette année à Guadalupe, au Mexique. Cette année spéciale sera clôturée en octobre 2005 par une assemblée extraordinaire du Synode des évêques, à Rome, où l'on discutera de l'Eucharistie dans la vie de l'Église. Puisse cette année nous permettre de grandir, par la grâce de Dieu, dans notre amour de l'Eucharistie et dans notre ouverture à sa puissance transformatrice.

La promotion des vocations

18. Nos besoins actuels ont attiré l'attention de tous les paroissiens et paroissiennes sur l'importance du discernement des vocations. Le Seigneur appelle les siens à Le suivre de diverses façons. Il y a, bien sûr, l'appel fondamental et commun à la sainteté. Il y a aussi l'appel à la mission, qui se vit de différentes manières. Les laïques, quel que soit leur état de vie, sont appelés à influencer et à transformer notre société par les principes de l'Évangile; les religieuses et les religieux sont appelés à témoigner, par leur consécration totale au Christ dans l'Église, de la joie de la communion avec Lui; les diacres sont appelés à servir les pauvres au nom du Christ; et les prêtres sont appelés à servir la communauté des fidèles de Dieu en agissant au nom du Christ, tête de l'Église.

19. A propos des prêtres, j'aimerais dire combien j'ai été réconforté, tout au long de notre processus de planification pastorale, de voir constamment les gens de nos paroisses exprimer leur appui à nos prêtres. Il est évident que vous les aimez et que vous leur êtes reconnaissants pour leur dévouement et la qualité de leur travail. Je vous encourage à prier sans cesse et à travailler activement à promouvoir les vocations à la prêtrise dans notre diocèse. Nous avons besoin de prêtres parce que nous avons besoin de l'Eucharistie. Nous avons besoin de pasteurs avisés et bienveillants pour nous guider sur la voie de la sainteté. Au cours de mes deux premières années de service épiscopal, il m'a été donné de rencontrer plusieurs jeunes gens qui

présentent les signes d'un appel de Dieu à servir son peuple comme prêtre. Priez pour eux et demandez au Seigneur de leur donner un cœur ouvert à Son appel.

Conclusion

20. Je tiens à répéter ma profonde gratitude aux prêtres, aux diacres, aux religieux et religieuses et aux fidèles laïques de notre diocèse pour leur participation active à notre processus de planification pastorale. Nous avons commencé à remodeler nos structures diocésaines de manière à pouvoir continuer fidèlement à vivre et à proclamer l'Évangile de Jésus Christ aujourd'hui. Il y aura d'autres décisions à prendre dans les années à venir. J'ai confiance qu'avec la grâce de Dieu et inspirés par la bonne volonté et la coopération qui ont caractérisé notre démarche jusqu'ici, nous saurons trouver la route à suivre.

21. Confions notre situation actuelle et notre avenir à Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église. Elle qui a vécu une ouverture totale pour accueillir le Verbe de Dieu, saura nous aider à obéir à la voix du Christ qui guide son troupeau vers l'avenir. Puisse son exemple de fidélité à Jésus devenir pour nous une inspiration et nous inciter à donner de Lui un témoignage fidèle dans le cadre de la nouvelle évangélisation.

Uni à vous en Notre Seigneur,

+ Richard W. Smith
Évêque de of Pembroke

Votre trouverez cette lettre
sur notre site Web: diocesepembroke.ca

Comité diocésain pour la planification pastorale

ZONE DE BARRY'S BAY
Carmel Rumleskie
Judy Shires
Père John Burchat

ZONE DE MATTAWA
Paul Lamothe
Joffre Ribout
Père John McElligott

ZONE DE PEMBROKE
Nancy McCluskey
Robert Tate
Père William Kenney

ZONE DE PONTIAC
Eugène Pigeon
Albert Collin
Père Basil Tangay

ZONE DE RENFREW
William McAdam
Nancy Kelly
Père Peter Proulx

**COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
FÉMININES ANGLOPHONES**
Soeur Teresa Rice, c.s.j.

**COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
FÉMININES FRANCOPHONES**
Soeur Marthe-Gisèle Beauchamp, s.n.j.m.

Vue d'ensemble des rapports synthèses de zone présentée à Mgr Richard Smith par le Comité diocésain de planification pastorale

Les participants aux rencontres, qui se sont déroulées dans les paroisses et au niveau des zones pastorales, ont particulièrement apprécié de pouvoir répondre aux deux questions posées par Mgr Richard Smith dans sa présentation vidéo sur la planification pastorale diocésaine.

Lors de la deuxième réunion organisée dans chacune des zones pastorales du diocèse, les porte-parole des paroisses ont présenté en le commentant leur rapport de paroisse. Les représentants de chacune des zones ont ensuite résumé les rapports des paroisses. Tous les rapports, ceux des paroisses comme les rapports synthèses des zones, ont été envoyés à Mgr Smith. Les rapports synthèses des zones et les délibérations du Comité diocésain de planification pastorale sont à l'origine de la Vue d'ensemble que voici.

Les rapports des paroisses et les rapports synthèses par zone comportent une gamme étendue de réactions formulées dans le cadre d'un vaste processus de consultation. Rien n'indique dans ces rapports quelles sont les réactions qui feraient l'objet d'un large consensus et quelles seraient celles qui reflètent l'opinion de personnes ou de paroisses individuelles.

Les rapports indiquent que le processus a sensibilisé davantage les fidèles laïques à la gravité de la pénurie du clergé et aux défis de l'évangélisation dans la société actuelle. Toutefois, ce ne sont pas tous les fidèles qui ont pris clairement conscience du sérieux problème pastoral que pose l'accessibilité aux sacrements avec un nombre réduit de prêtres, problème auquel nous sommes déjà confrontés ici et là à travers le diocèse et d'une manière plus aiguë dans les zones pastorales de Pontiac et de Mattawa.

En réaction à la pénurie croissante du clergé, la plupart des rapports de zone formulent différentes suggestions, notamment le jumelage, le regroupement, la fusion et la fermeture des paroisses. On ne voit pas toujours clairement ce que les gens ont en tête quand ils avancent ces scénarios, et il y aurait lieu d'en définir plus précisément la nature exacte.

Certains rapports de zone formulent des suggestions plus agressives à cet égard, et proposent un certain nombre d'options ou de scénarios. D'autres se montrent plutôt prudents voire réticents. Il convient de signaler que la zone de Mattawa ne compte déjà plus que trois prêtres et qu'on y a mis en place de nouvelles configurations pastorales.

Certains rapports de zone suggèrent de réduire immédiatement le nombre de messes dominicales dans toutes les paroisses, de manière à répondre au besoin réel. L'horaire des messes pourrait être fixé en gardant à l'esprit l'ensemble de la région concernée afin d'offrir aux gens un certain choix et de permettre aux prêtres de se déplacer. On pourrait procéder de même pour fournir un expédient là où un curé voisin serait facilement en mesure de prêter une assistance pastorale en cas de maladie ou de congé. La tâche des prêtres des zones situées au Québec pourrait être

allégée si on introduisait des messes bilingues ou si on alternait la langue de la célébration d'une fin de semaine à l'autre.

Face à l'éventualité d'un changement, plusieurs estiment que nous devrions continuer d'intervenir au cas par cas. Pour d'autres, mieux vaut profiter du mouvement amorcé actuellement pour faire tout de suite un pas dans le sens de nouvelles identités pastorales et de nouvelles configurations dans tout le diocèse.

La chose a été signalée à plusieurs reprises dans les discussions lors des rencontres de zone : l'idée de fermer des paroisses ou des missions suscite partout une réaction négative. On s'inquiète à juste titre des répercussions qu'auraient de telles décisions à cause de leur impact sur la pratique des fidèles, des plus âgés en particulier, et sur l'ensemble de la collectivité où l'édifice de l'église demeure un symbole fondamental de la présence de Dieu. Dans l'éventualité où une paroisse ou une mission perdrait la célébration régulière de l'Eucharistie dominicale, on semblait exprimer une préférence pour que l'église continue d'être utilisée pour des célébrations occasionnelles (baptêmes, mariages, funérailles).

Afin de respecter l'affinité naturelle qui existe entre certaines communautés, les rapports de zone laissent entendre qu'il faudra peut-être regrouper des églises relevant de différentes zones pastorales, voire de diocèses différents. On a aussi indiqué que la viabilité financière précaire de certaines paroisses pourrait éventuellement précipiter leur fermeture et leur fusion avec une communauté paroissiale avoisinante.

Là où on pourrait procéder à de nouvelles configurations pastorales affectant plusieurs paroisses, on s'inquiète des risques que cela représenterait pour le bien-être de nos prêtres étant donné qu'une responsabilité pastorale accrue retombera sur les épaules d'un clergé moins nombreux, dont l'âge moyen augmente, lui aussi. Même s'il y a une baisse de la fréquentation de l'église et du soutien qu'on lui apporte, la responsabilité pastorale du contrôle administratif, la pastorale des malades et des mourants, les funérailles et les mariages, et la préparation à la réception des sacrements ne diminuent aucunement.

Les rapports de zone soulèvent aussi diverses questions en réaction à la pénurie de prêtres :

- est-il possible d'inviter des prêtres originaires d'autres pays?
- quelle est la disponibilité des prêtres rattachés à des communautés religieuses comme *Madonna House*, *les Compagnons de la Croix* et *la Société du Christ*?
- et si on «rapatriait» des prêtres qui exercent leur ministère à l'extérieur du diocèse?
- peut-on envisager des «Adace», c'est-à-dire, (Assemblées dominicales en attente de la célébration eucharistique) sans la présence d'un prêtre?
- quelle ressource offrirait un recours accru au Diaconat permanent pour l'administration et le ministère pastoral?

- peut-on envisager de faire appel à des «prêtres mariés» et à des «femmes prêtres»?
- pourquoi ne pas transférer des prêtres bilingues dans la zone de Mattawa?
- pourrait-on former des «unités pastorales» de deux paroisses ou plus, où on partagerait le curé, les conseils paroissiaux de pastorale et les ressources?

Plusieurs rapports de zone font état de réponses qui incitent à envisager un partage plus important du ministère entre le clergé et le laïc. On suggère :

- un engagement plus important des laïques dans le travail pastoral en faisant appel à la fois à des bénévoles et à du personnel formé en pastorale;
- la délégation des tâches administratives au personnel laïque;
- un plus grand partage des ressources entre paroisses voisines.

Les rapports suggèrent de nombreuses façons de faire face aux défis pastoraux actuels. Voici quelques thèmes qui reviennent régulièrement :

- améliorer la qualité de nos célébrations dominicales : la musique, les lecteurs, la prédication;
- inciter à plus d'intensité dans la prière avec l'Écriture et l'Eucharistie;
- offrir des occasions de formation permanente à la vie conjugale et familiale;
- mettre plus de créativité et de zèle dans notre pastorale jeunesse et dans la promotion des vocations;
- promouvoir l'embauche et la formation de laïques pour l'animation pastorale;
- pour l'évangélisation, faire appel davantage aux organismes laïques existants (par ex., Chevaliers de Colomb, C.W.L.).
- encourager la promotion de programmes-mouvements pour revitaliser la vie paroissiale et rejoindre les catholiques non pratiquants;
- continuer à favoriser l'intégration famille/paroisse/école pour rejoindre les catholiques marginaux.

Les rapports de zone reflètent le désir de nous voir répondre aux défis actuels en changeant les choses avec créativité et pas seulement sur le mode de la réaction. Les difficultés auxquelles nous faisons face offrent un contexte propice à la Nouvelle Évangélisation souhaitée par le pape Jean-Paul II : il s'agit :

- de discerner et de créer de nouvelles configurations pastorales qui épousent avec réalisme les modèles démographiques changeants et qui respectent les collectivités naturelles de chaque zone pastorale;
- de discerner et mettre en œuvre de nouvelles approches pastorales pour répondre aux besoins et aux réalités de la foi dans notre Église diocésaine en même temps que nous continuons de proclamer la Bonne Nouvelle qui est Jésus Christ.

**Vous trouverez cet article sur
notre site Web: diocesepembroke.ca**